

DEC190538DR05

Décision portant nomination de Mme Farida Djeridi aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7186 intitulée « Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative »

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181915DGDS en date du 21 décembre 2018 portant prolongation de l'unité mixte n° 7186 intitulée « Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative » et nommant M. Baptiste Buob en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7186 en date du 22/01/2019 ;

Considérant que Mme Farida Djeridi a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 15 au 17 octobre (1^{ère} session) et du 7 au 9 novembre 2018 (2^{ème} session) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Farida Djeridi est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche n° 7186 intitulée « Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative », à compter du 1^{er} décembre 2018.

Mme Farida Djeridi exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Farida Djeridi est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Ile-de-France
Meudon

www.cnrs.fr

1, place Aristide Briand
92195 Meudon cedex

T. 01 45 07 50 50
F. 01 45 07 53 35

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 30 janvier 2019

Le directeur de l'UMR 7186
Baptiste Djeridi

Visa du délégué régional
Ile-de-France Meudon du CNRS

Visa du président de l'Université Paris
Nanterre (ou de son délégataire)